



RENTREE SCOLAIRE **2025-2026**

COLLEGE PRIVE LE MIRI

BINGERVILLE

WWW.GROUPESCOLAIRELEMIRI.ORG

ENSEIGNEMENT GENERAL
(de la 6^{ème} à la Tle)

Contacts : 2722527900 / 0566601017 / 0707262832 / Riviera Feh Kessé,

Important à savoir : Avant toute inscription physique, le parent d'élève doit procéder obligatoirement à l'inscription en ligne de son enfant via mobile Monney.

CODE ETABLISSEMENT : 041604

NB : L'inscription en ligne relève exclusivement de la responsabilité des parents d'élèves. Elle ne se fait pas au sein de l'établissement.

I- CONDITIONS GÉNÉRALES DE RECRUTEMENT DES NOUVEAUX ELEVES

Présélection sur dossiers	
CLASSES	DOSSIERS DE PRESELECTION
6 ^{ème} , 2 ^{nde} ,	- Fiche d'orientation (6 ^{ème} et 2 ^{nde})
1 ^{ère} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème}	- Les 3 Bulletins des classes précédentes - Test de recrutement (Frais de test : 5000)
3 ^{ème} et Tle	- Les 3 bulletins de 5 ^{ème} et 4 ^{ème} (pour les classes de 3^{ème}) - Les 3 bulletins de 2 ^{nde} et 1 ^{ère} (pour les classes de terminale) - Test de recrutement (Frais de test : 5000F)

II- DOSSIERS D'INSCRIPTION

- 1 copie du reçu d'inscription en ligne de l'année en-cours
- 1 fiche d'orientation (pour les élèves de 6^{ème} et 2^{nde} affectés)
- 1 Fiche des résultats du transfert (pour les élèves ayant effectué un transfert)
- 2 copies (**originale**) de l'extrait d'acte de naissance (pour les classes d'examen) et **1 copie originale** pour les classes intermédiaires
- 06 photos d'identité de même tirage
- Le Bulletin du 3^{ème} Trimestre pour toute nouvelle inscription
- La collante du CEPE (6^{ème}) et BEPC (2^{nde})
- 1 chemise à rabat (Bleue pour les garçons et rouge pour les filles)
- 1 numéro WhatsApp actif du correspondant-école à communiquer obligatoirement à l'inscription.
- 1 paquet de crame de papier (double A)
- 1 paquet de papier hygiène
- 08 markers effaçables pour tableau (marque Bic de couleur bleue/noire/Rouge/Vert)

NB : Tous les dossiers complets doivent être déposés obligatoirement le jour del'inscription.

III- TARIFS DE LA SCOLARITE

a) CLASSES INTERMEDIAIRES

Niveaux	1 ^{ER} CYCLE (6 ^{ème} à la 4 ^{ème})		SECOND CYCLE (2 ^{nde} à la 1 ^{ère})	
	AFF	N. AFF	AFF	N. AFF
1 ^{er} versement à l'inscription	150.000	200.000	160.000	210.000
2 ^{ème} Versement 05/11/2025	100.000	150.000	100.000	130.000
3 ^{ème} versement 05/02/2026	60.000	70.000	60.000	90.000
4 ^{ème} Versement 05/03/2026	60.000	70.000	60.000	90.000
Total Scolarité	370.000	490.000	380.000	520.000

b) CLASSES D'EXAMEN

Niveaux	3ème		Terminale	
	AFF	N. AFF	AFF	N. AFF
1 ^{er} versement à l'inscription	190.000	210.000	200.000	240.000
2 ^{ème} versement 05/11/2025	130.000	150.000	130.000	150.000
3 ^{ème} versement 05/02/2026	60.000	100.000	60.000	100.000
4 ^{ème} versement 5 Mars 2026	60.000	100.000	60.000	100.000
Total Scolarité	440.000	560.000	450.000	590.000

Les frais de scolarité couvrent :

- Les droits d'inscription
- La scolarité
- Les Droits d'examen
- CDI
- La salle multimédia
- Prépa examen
- Les tenues de sport
- L'assurance scolaire
- Le carnet de correspondance
- Les macarons
- L'infirmerie
- Vie scolaire

PAS DE FRAIS ANNEXES.

Tous les paiements de la scolarité doivent être versés à la banque sur l'un des numéros de compte suivants :

I- [BNL](#) : N° : **CI092 01021 000120010001 43**

Bénéficiaire : Collège Privé le Miri

II- [BACI\(Banque Atlantique\)](#) : N° : **CI034 01001 011349390002 13**

Bénéficiaire : GIEDEV

III- [BSIC](#) : N° : **CI154 01501 00100133979 62.**

Bénéficiaire : Collège Privé le Miri.

Sur le bordereau de versement de la banque, veuillez indiquer dans la partie « Déposant » le nom et les prénoms de l'élève suivis de sa classe

IV- Par chèque au bénéfice du **COLLEGE PRIVÉ LE MIRI**, à déposer à l'économat.

Aucun versement en espèce n'est autorisé au sein de l'établissement.

NB : Tout paiement entamé devra être effectué dans son intégralité au plus tard le **05 Avril 2026** et ne saurait faire l'objet de remboursement même en cas d'interruption de scolarité de l'élève en cours d'année scolaire ou de désistement avant le début des cours.

V. RESTAURATION

Un service de restauration est mis en place au sein de l'établissement, proposant des menus variés et accessibles, adaptés au budget des élèves.

Il est formellement interdit aux élèves d'apporter de la nourriture, des boissons, des confiseries ou tout autre produit alimentaire de l'extérieur.

Par ailleurs, les élèves ayant cours l'après-midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement pendant la pause de midi.

TENUES OBLIGATOIRES

Filles :

- 1 jupe paysanne bleue marine (sans fantaisie, longue dépassant le genou de 25cm)
- 2 chemises blanches avec col (manche courte)
- 1 complet de la tenue du lundi (à acheter obligatoirement au sein de l'établissement à l'économat)
- 2 paires de chaussures ballerines
- 1 paire de chaussure de sport (Pas de Lêkê)
- 1 polo à porter les mercredis (voir l'économe)

NB : Pas de port de foulard

Garçons :

- 1 complet de pantalon et chemise (chemise manche courte) kaki (sans fantaisie)
- 1 complet de la tenue de lundi (voir l'économe)
- 1 paire de souliers noirs obligatoire (pour les lundis)
- 1 paire de chaussure fermée
- 1 paire de chaussure de sport (Pas de Lêkê)
- 1 ceinture noire avec petite boucle (obligatoire)
- 1 polo à porter les mercredis (voir l'économe)

À acheter à l'économat.

<u>Tenues Scolaires</u>	<u>Montant</u>
Polo du GS le MIRI	7 000
Cravate	4 000
Blouse de TP (à Partir de la 4ème)	6 000
Feuilles de devoir de niveau	5 000
Tissus de la tenue du lundi	7 000

PISCINE – COURS DE NATATION- TARIFS ELEVES

- Paiement annuel (cash à l'inscription) = **90.000F**
- **ou 35.000F** par trimestre soit **105.000F par an**
(payable au début de chaque trimestre)
- Baignade Libre 1000F/ séance

FRAIS DE TRANSPORT

- **45.000f PAR MOIS** (Voir l'économat pour les renseignements)
(Période : Du lundi 08 Septembre 2025 au 31 Mai 2026)
NB : Le paiement se fait tous les deux (02) mois